



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

LUNDI 8 JUIN 2026, À 18 h 30

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du projet de règlement numéro 467-2026 sur les ententes relatives aux travaux municipaux
3. Questions du public
4. Clôture de l'assemblée

Francis Baril, directeur général et greffier-trésorier